



Conseil des arts
DE SAGUENAY

RAPPORT ANNUEL 2009



EN COUVERTURE

Le collectif 34-7 est composé de deux artistes, deux disciplines qui s'unissent pour la rencontre des médiums, la rencontre des idées et la rencontre des sensibilités. Le conte moderne de la Femme-poisson est d'abord une robe en peau de saumon, puis un conte photographique à la manière du cinéma. Cinq scènes, 23 photographies, l'histoire de la *Femme-poisson* émergée dans un monde humain tristement aride à la beauté asséchée.

Boran Richard

Il s'intéresse à l'image pour son potentiel fascinant de représentation « encadrée et figée » d'un réel observé ou fantasmé. Entre la photographie, l'infographie et le cinéma d'animation, il fait des œuvres poético-fantastiques, symboliquement engagées.

L'équilibre n'est pas un état stable, au contraire, il est une illusoire somme d'oscillations incessantes entre différents états. Accumulation, rupture, trace, mémoire, corps et mouvement.

Geneviève Bouchard

L'habit est pour elle un miroir de ce qui habite l'être humain, l'extension d'une émotion, d'une pensée, d'un senti... Reflet de l'individualité, reflet de l'humanité. L'art vestimentaire la touche et l'inspire à cause de son rapport de proximité à l'être humain. Le corps de l'humain, jusqu'à son monde profondément intérieur, fascine l'artiste et guide ses créations vestimentaires.

Par le choix de forme, de matière, de coupe, de ligne, le vêtement a toujours su refléter une manière de pensée. C'est ce que Geneviève Bouchard veut continuer de réaliser par la création vestimentaire. Notre deuxième peau parle.

SOMMAIRE

Crédits	6	
Conseil d'administration, comités et ressources humaines		7
Mission	8	
Mot de la présidence du conseil d'administration		9
Mot de la direction générale	11	
Actes des comités consultatifs		13
Programmes et évaluation par les pairs	13	
Ressources humaines	17	
Financement	18	
Positionnement et représentation du milieu		19
Bilan 2006-2009	21	
Récapitulatif	22	
Portrait des organismes artistiques	24	
Retombées économiques	25	
Limite réfléchie d'une intervention financière		26
Intervention recommandée	27	
Nos actions et leurs retombées		29
Subventions 2009	30	
Plan d'action 2009-2011	34	

ANNEXE

États financiers 2009 et reddition des comptes du Fonds des arts

CRÉDITS

Conception et impression du rapport

Bureau de la direction générale

Couverture

« *La femme poisson* ». Images extraites du récit photographique « Le conte moderne de la Femme-poisson », réalisé en 2009 par le Collectif 34-7 (Geneviève Bouchard, Boran Richard).

Crédits photographiques

Steven Ferlatte

Bureau de la direction générale

Corrections

Jean-Pierre Vidal, Chrystina Tremblay

États financiers

Mallette

Remerciements

Danielle Tremblay, *Isabel Brochu* et *Les Pro de la copie*.

Le *Conseil des arts de Saguenay* tient à remercier pour leur soutien logistique, juridique et administratif, Monsieur Bruno Gagnon à l'administration générale, Mesdames Guylaine Houde, directrice générale du Service des arts, culture, communautaire et bibliothèque, Christine Tremblay à la trésorerie municipale et Madame Marie-Hélène Lafrance au Service des communications de Ville de Saguenay.

Le *Conseil des arts de Saguenay* tient également à remercier pour leur soutien financier le **Ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine**, **Emploi Québec**, le **Conseil Régional de la Culture**, l'**Université du Québec à Chicoutimi**, la **Fondation Thomas-Léon Tremblay** et les **Architectes** de Ville de Saguenay ainsi que tout ceux et celles qui ont contribué directement par leurs actions et leurs dons appiables à l'enrichissement du Fonds des arts.

TOUTE REPRODUCTION INTÉGRALE OU PARTIELLE DES TEXTES ET DES IMAGES DE CE RAPPORT, PAR QUELQUE PROCÉDÉ QUE CE SOIT, TANT ÉLECTRONIQUE QUE MÉCANIQUE, NE PEUT ÊTRE FAITE SANS L'AUTORISATION ÉCRITE DU CONSEIL DES ARTS DE SAGUENAY

Coordonnées

Conseil des arts de Saguenay

6166, rue Notre-Dame

Laterrière (Québec) G7N 1A1

Claude Martel, d.g. 418-698-3000, poste 4192

conseildesarts@ville.saguenav.qc.ca

www.conseildesartssaguenav.com

Cet ouvrage est imprimé à 98 % sur papier *Rolland Enviro 100 Copy* fabriqué au Québec et certifié de fibre 100% recyclée.

Conseil des arts de Saguenay Conseil d'administration 2008-2009



Composition du conseil d'administration

Président :	<i>Laval Martel</i>	P.d.g. de la Librairie les Bouquinistes	Exécutif
Vice-présidente :	<i>Sylvie Gaudreault</i>	Conseillère municipale	Exécutif
Vice-président :	<i>Ian Gailer</i>	Directeur de Caravane films productions	Exécutif
Secrétaire :	<i>Jean-Pierre Vidal</i>	Professeur émérite UQAC	
Trésorier :	<i>Guy Blackburn</i>	Artiste	Exécutif
Administrateurs:	<i>Maude Thériault Marc-André Gagnon Raoul Simard Pauline Tremblay</i>	Groupe DPA, Architectes et urbanistes Conseiller municipal Conseiller municipal Conseillère pédagogique CSDLJ	

Comités et ressources humaines

Le **Conseil des arts de Saguenay** bénéficie de divers services municipaux. Un directeur général et une assistante à l'administration assurent son fonctionnement. Il s'appuie sur un réseau élargi de collaborateurs, d'un Conseil d'administration de neuf (9) membres et de quatre (4) comités consultatifs : *Programmes et évaluation par les pairs, Ressources humaines, Financement, Positionnement et représentation du milieu.*

MISSION

Contribuer à faire des arts et de la culture une composante essentielle de l'identité de Saguenay et un axe majeur de son développement.

Conseil des arts de Saguenay

Mot du président



Un positionnement en mode continu

2006, 2007 et 2008 furent, nous le savons, les années de mise en opérations du Conseil des arts de Saguenay et celles d'une application toujours plus maîtrisée de ses programmes et de ses outils. L'année 2009 fut cependant, après cette courte période de tous les espoirs, associée à des problèmes de communication et de perception et à un retour à la très concrète réalité administrative et politique d'un conseil des arts municipal.

En effet, année d'élections municipales, perte de communication directe avec l'exécutif municipal, retard du cadre budgétaire annuel et réinterprétation des clauses de notre protocole d'appariement financier, nous ont obligés à travailler dans l'urgence et l'incertitude.

Entre nos rencontres administratives et celles relatives à notre demande d'augmentation budgétaire du fonds des arts, nous nous sommes efforcés de maintenir des objectifs de consolidation et de développement aux dépens, peut-être, de notre positionnement municipal et de nos communications locales et internes.

Après la création du Conseil des arts et la mise en concours de ses programmes, les membres du Conseil d'administration avaient pressenti cette phase relativement critique de trois années d'opérations desquelles le Conseil des arts de Saguenay devait sortir soit renforcé des premières analyses critiques de son milieu et, croyaient-ils, plus solidement ancré dans les mécanismes municipaux de développement culturel ou, et cela s'est avéré être le cas, un peu marginalisé dans ses positions en matières de reconnaissance et de soutien à la pratique artistique professionnelle de la Ville de Saguenay.

Après l'étude et l'analyse des données relatives au milieu artistique professionnel, le Conseil des arts de Saguenay avait, cette année, évalué les besoins d'aide au fonctionnement des organismes du milieu professionnel des arts et de la culture à 635 000 \$ par année. Cette évaluation, s'appuyait sur l'analyse financière des demandes récurrentes des organismes et sur les résultats préliminaires d'une étude conjointe (CLD, CRC) sur le potentiel de développement des organisations artistiques. En 2009, le soutien aux organismes étant de 354 000 \$, il devenait donc nécessaire d'augmenter le montant accordé à leur fonctionnement pour permettre aux organisations de consolider leurs activités, maintenir ici les ressources humaines et développer une offre culturelle toujours plus compétitive.

Outre les besoins des organismes, le Conseil des arts de Saguenay cherchait à s'appuyer sur un budget plus solide afin de réaliser pleinement sa mission par la mise en œuvre de divers projets de développement stratégique (ententes spécifiques, collaborations locales et nationales) et de répondre aux besoins ponctuels du milieu.

Suite à deux rencontres positives avec Monsieur le Maire Jean Tremblay lors desquelles a été déposé le bilan des actions du Conseil et ont été considérés les besoins du milieu, une augmentation de 320 000 \$ du Fonds des arts avait pu être discutée et nous étions confiants d'en arriver à une entente. Mais différents dossiers culturels dont la faillite du Théâtre du Saguenay, l'imposition d'un guichet unique en matière de diffusion pluridisciplinaire ainsi que le dossier d'une nouvelle salle de spectacle à Ville de Saguenay sont venus politiser et polariser tous le dossier de la culture à Ville de Saguenay fragilisant l'équilibre entre le Conseil des arts de Saguenay, l'appareil municipal et le milieu culturel.

En matière de positionnement, cette recherche d'une plus grande autonomie vis-à-vis de l'appareil administratif municipal qui nous apparaissait si primordiale pour assurer l'indépendance nécessaire à la signature d'ententes spécifiques à l'augmentation du fonds des arts et à la fidélisation de nos partenariats, fut ainsi freinée par le contexte peu favorable de l'environnement extérieur.

Nous devons ici souligner le travail particulièrement efficace de monsieur Marc-André Gagnon, conseiller municipal sortant qui, par ses judicieux conseils et son implication sans faille, nous a permis de maintenir un contact direct avec le cabinet du Maire afin d'y porter nos doléances.

Après trois (3) ans d'opération, l'heure est donc au bilan, à l'introspection et à la réflexion afin de solidifier les fondations du Conseil des arts de Saguenay.

J'aimerais maintenant, avant de vous laisser à la lecture du rapport annuel 2009, et sur ce ton plus positif de nos réalisations, remercier les membres du conseil d'administration et souligner l'engagement renouvelé de l'équipe et de la direction générale.

Je tiens particulièrement à remercier, au nom du conseil d'administration, le conseil municipal de Ville de Saguenay pour son appui constant, les responsables du secteur culturel de la Ville de Saguenay, la direction et le personnel des divers services municipaux qui nous soutiennent, tous nos collaborateurs, partenaires actuels et futurs, nos jurés, évaluateurs et observateurs et tous les membres de nos comités pour la confiance et le soutien qu'ils accordent au Conseil des arts de Saguenay.

Laval Martel
Président

Conseil des arts de Saguenay

Mot de la direction



Un bilan positif dans un contexte médiatisé d'oppositions et de prises de position

Voici maintenant trois (3) ans que je suis en poste à la direction générale du Conseil des arts de Saguenay. C'est avec beaucoup d'optimisme qu'en juillet 2006 je prenais, grâce à la confiance du milieu, de mes pairs et du conseil d'administration, la direction générale de cette organisation. Organisation apolitique réclamée depuis 2003 par la communauté culturelle afin d'assurer l'impartialité et l'autonomie dans l'exercice d'évaluation des demandes du milieu artistique et dans l'attribution des contributions financières émanant de fonds publics.

L'évaluation par des jurys de pairs constitue la pierre angulaire de la crédibilité du fonctionnement d'un conseil des arts. Ce système repose, dans le cadre d'un concours donné, sur le recours à des artistes et à des professionnels des arts pour évaluer les mérites artistiques respectifs des demandeurs, pour établir un ordre de priorité parmi les demandes et pour recommander celles méritant l'obtention d'une subvention.

Quatre (4) principes fondateurs justifient ce processus :

L'autonomie de l'exercice, qui permet la prise de décisions artistiques libres de toute ingérence externe.

Le caractère démocratique, équitable et consensuel de l'exercice en matière de redistribution des fonds publics.

La reconnaissance de l'expertise, du professionnalisme et du mérite artistique comme critères d'évaluation des demandes et comme critères du choix d'un juré.

Le soutien à l'expérimentation et à la création artistique sans égard à la critique ou à la controverse.

Après avoir reçu de la communauté artistique des critiques constructives et des commentaires précis quant à nos outils de communication, notre fonctionnement et nos services, et après avoir cherché, au meilleur de nos compétences, à apporter les améliorations nécessaires à une plus grande adéquation aux besoins et aux attentes du milieu artistique; après avoir mis en chantier des programmes et des prix, revisité, à la demande des jurés, nos outils d'évaluation, réalisé des études financières du milieu, de ses besoins, publié un bottin des ressources professionnelles en art, recherché activement des partenariats diversifiés et après avoir travaillé à fidéliser nos partenaires, bref, après avoir réalisé tous les mandats confiés à la direction en relation avec une planification stratégique sérieuse, il me tenait à cœur de faire, cette année, le bilan de ces trois années d'opération et de consolidation.

Aussi ce rapport 2009 se veut-il un véritable bilan des actes de la direction, actes solidement encadrés, orientés et appuyés par un Conseil d'administration rigoureux, doté d'un sens de l'éthique et de la critique jamais rencontré auparavant.

Merci à tous et à toutes de votre confiance.

Claude Martel
Directeur général

Conseil des arts de Saguenay

Actions 2009

Actes des comités consultatifs

Programmes et évaluation par les pairs

Responsable : Guy Blackburn

Membres : Laval Martel, Pauline Tremblay, Jean-Pierre Vidal

Prix pour la reconnaissance de l'excellence

Les *Prix pour la reconnaissance de l'excellence* du Conseil des arts de Saguenay sont de très hautes distinctions accordées pour souligner l'excellence et l'implication d'un individu dans les domaines des arts visuels, des métiers d'art, du théâtre, de la musique, de la danse, du cinéma et de la littérature à Ville de Saguenay. Les *Prix pour la reconnaissance de l'excellence* se caractérisent par la mise en concours ponctuelle d'un prix remis à un artiste de Ville de Saguenay pour le caractère exceptionnel de sa démarche ou de son œuvre et pour sa contribution reconnue au rayonnement de sa discipline.

Prix *Jean-Guy-Barbeau* pour la reconnaissance de l'excellence

Récipiendaire 2009

Madame Jacinthe Dallaire

Catégorie

Apport exceptionnel à la production



Candidates du Gala de la *Corporation des Femmes d'affaires du Saguenay*, à droite :
Jacinthe Dallaire, récipiendaire 2009
et Marcelle Barbeau, épouse de feu Jean-Guy Barbeau

En 2007, le Conseil des arts de Saguenay crée le « Prix pour la reconnaissance de l'excellence », une très haute distinction remise ponctuellement par son Conseil d'administration pour souligner le caractère exceptionnel d'une carrière s'étant déroulée à Saguenay dans le contexte d'événements ou de réalisations ayant eu des effets mesurables sur le rayonnement de notre communauté.

En 2008, M Jean-Guy Barbeau, artiste-peintre personnifiant la constance, la durée et le rayonnement qui caractérisent ce prix, est le premier lauréat. Une bourse de 5 000 \$ et la signature du Livre d'Or de la Ville de Saguenay font également partie de cette reconnaissance.

En 2009, le Conseil des arts de Saguenay profitait de la tribune du Gala de la Corporation des Femmes d'affaires du Saguenay - en présence de plus de 550 personnes et de Mme Marcelle Barbeau - pour annoncer que le « Prix pour la reconnaissance de l'excellence » porterait désormais le nom de l'artiste Jean-Guy Barbeau. Et que dans le contexte très particulier du « Gala d'Excellence 2009 » le second lauréat du Prix Jean-Guy-Barbeau pour la reconnaissance de l'excellence serait une lauréate...

Si, paraît-il, les artistes ont tous un jour leur moment de gloire, beaucoup d'entre eux, même si leurs réalisations sont abondamment vues, demeurent à peu près inconnus. C'est à cette catégorie de créateurs, de travailleurs culturels de l'ombre et d'artisans d'arrière-scène que le Conseil des arts de Saguenay a voulu s'adresser et rendre hommage.

Prix Jean-Guy-Barbeau pour la reconnaissance de l'excellence en 2009

Jacynthe Dallaire, costumière

Formation

Université de Moncton

Théâtre : spécialité - Création de costumes, scénographe, marionnettiste

De 1986 à 1992

Elle est marionnettiste, costumière et scénographe pour le théâtre « Les Amis de Chiffon ». À ce titre, elle travaille à plus de 20 productions dont plusieurs sont destinées à des tournées provinciales. Durant cette même période, elle est aussi pigiste pour différentes troupes de théâtre, divers créateurs et organismes d'animation. Elle réalise notamment les costumes de trois (3) productions cinématographiques fort remarquées du réalisateur Patrick Bouchard.

De 2002 à 2009

Elle réalise les costumes de Capitaine Fracasse pour « Les Têtes Heureuses ». La pièce est notamment jouée au festival de théâtre universitaire, à Ottawa. Plus récemment, elle conçoit et réalise des costumes pour l'École de musique d'Alma et la « Société d'art lyrique du Royaume » entre autres pour les productions suivantes : Un violon sur le toit, Miss Saïgon et Les pirates de Penzance dont elle réalise l'intégralité des costumes de scène, des souliers à la boucle des ceinturons.

En 2009, elle se voit accorder un important contrat national pour la conception et la réalisation de 27 costumes pour la tournée nationale des « Jeunesses musicales du Canada ».

Programme de subventions aux organismes artistiques Professionnels

Concours 2009/2010

Le jury du Programme de subventions aux organismes artistiques professionnels n'a pu tenir ses délibérations comme il le fait habituellement, en octobre de chaque année, compte tenu du fait que le Conseil des arts de Saguenay n'a pu, dans le contexte des élections municipales, d'une relecture de son protocole d'appariement et de ses demandes d'augmentation du Fonds des arts, établir un cadre budgétaire précis à l'exercice.

Le Comité consultatif Programmes et évaluation par les pairs s'est cependant attardé aux outils d'évaluation afin de revoir leur pertinence et ceci, à la lumière des commentaires des jurés précédents. Merci à Pauline Tremblay et Danielle Tremblay pour la rigueur de l'exercice.

En ce qui a trait au cadre budgétaire 2010 du Fonds des arts, une recommandation du Conseil d'administration a permis d'assurer le statu quo en matière de subventions au fonctionnement pour l'année 2010 et de maintenir un moratoire sur l'exercice d'évaluation par les pairs jusqu'à ce que le Conseil d'administration puisse obtenir des clarifications quant à la position du Conseil municipal en rapport avec ses propositions d'augmentation du Fonds des arts et les clauses spécifiques de son protocole d'appariement financier.

Studio CAM/CAS - Programme d'échange Saguenay/Montréal

En collaboration avec le Conseil des arts et lettres du Québec et le Conseil des arts de Montréal, le Conseil des arts de Saguenay a élaboré, avec la participation d'OBORO, de TOUTTOUT et du centre d'artistes ESPACE VIRTUEL, un projet triennal d'échange d'artistes et de séjour production pour les artistes de Ville de Saguenay à Montréal et pour les artistes de l'Île de Montréal issus de la diversité culturelle à Ville de Saguenay.

Dans un objectif de rapprochement des milieux, de partenariat diversifié et de bonification de certaines des actions des Conseils des arts municipaux et dans le but de favoriser la mobilité des artistes et les échanges relatifs à l'utilisation créative des nouveaux médias, les partenaires du présent projet ont convenu de créer un pont entre les communautés artistiques de la métropole et les milieux artistiques professionnels regroupés en région et plus spécifiquement sur le territoire de la Ville de Saguenay.

Les objectifs du programme sont de permettre à un artiste de Ville de Saguenay et à un artiste de l'île de Montréal d'avoir accès à des ressources professionnelles de création dans un contexte géographique et un environnement différents.

Le projet vise aussi à raffermir les liens entre les artistes et les organismes de la région de Saguenay et de la région de Montréal et à faciliter l'acquisition et le transfert de compétences ainsi que l'intégration de créateurs dans des milieux géographiquement éloignés.

Autre objectif non négligeable, celui d'un rapprochement des communautés artistiques et des partenaires du développement culturel dans le but d'élaborer des projets de collaboration durable. Le programme et le formulaire relatif à l'inscription des artistes est désormais disponible sur notre site et le projet devrait débuter en février 2011.

Reconduction du partenariat relatif au studio UQAC-CAS aux Ateliers TOUTTOUT



Lors d'une rencontre à son bureau pour l'élaboration d'un projet d'étude sur l'apport universitaire au milieu artistique professionnel du Saguenay-Lac-Saint-Jean, Monsieur Michel Belley, recteur de l'Université du Québec à Chicoutimi nous a fait part de son intérêt de poursuivre un partenariat établi depuis 2007, pour la mise en disponibilité d'un atelier studio à Touttout pour les finissants en art, et ce, pour les trois (3) prochaines années. Cette entente, d'une valeur de 15 000 \$, permet à des étudiants méritants du domaine des arts de bénéficier gratuitement d'un atelier de création pendant toute une année.

Politique d'encadrement des délégations à l'intention des artistes et des organismes artistiques professionnels de la Ville de Saguenay

Chaque année, des artistes, des collectifs, des auteurs, des compagnies de théâtre, des cinéastes, des associations ou des organismes artistiques de la Ville de Saguenay sont invités à participer à des événements nationaux ou internationaux pour y représenter notre communauté. Conscient du potentiel de rayonnement qu'offre ce type de reconnaissance, le Conseil des arts de Saguenay élabore en 2008 les prémices d'une politique d'encadrement des délégations visant le soutien financier aux meilleures possibilités de promotion de notre communauté artistique. Le projet est déposé dans le cadre de l'entente de développement culturel MCCCC/Ville de Saguenay. Bien que ce projet n'ait pas encore trouvé une écoute attentive auprès des partenaires pouvant permettre sa mise en œuvre et son développement, des rencontres ont cependant eu lieu, encore cette année, avec Promotion Saguenay et le MCCCC afin d'en assurer le suivi.

Ressources humaines

Responsable : Ian Gailer

Membres : Guy Blackburn, Maude Thériault, Laval Martel

Politique d'intégration des personnes ressources et mécanisme de sélection des membres du Conseil d'administration

Cette politique a pour but de définir les termes et les principes généraux applicables au Conseil des arts de Saguenay quant à la constitution d'une banque de personnes ressources susceptibles de jouer un rôle actif au sein du Conseil, en participant à des jurys, à des comités consultatifs ou à des comités d'évaluation. Elle met également en place un mécanisme transparent et démocratique clair de sélection et d'intégration des membres du conseil d'administration. Son adoption par le Conseil d'administration du Conseil des arts de Saguenay est prévue à l'automne 2010.

Cahier des administrateurs

Monsieur Laval Martel, président du Conseil a travaillé toute l'année, en étroite collaboration avec la direction, afin de réaliser une mise à jour impeccable du cahier des administrateurs du *Conseil des arts de Saguenay*. Ainsi, toute la documentation réglementaire relative à la gouvernance de l'organisation a été révisée, vérifiée, corrigée, signée ou cosignée lorsque nécessaire, avant d'être numérisée et formalisée dans un nouveau cahier des administrateurs qui sera disponible à l'automne 2010. Merci à monsieur Jean-Pierre Vidal pour les précieuses corrections apportées à de nombreux documents.

Cahier des programmes, règlements, devoirs et politiques du Conseil des arts de Saguenay

Parallèlement à la mise à jour du cahier des administrateurs, la direction du *Conseil des arts de Saguenay* a travaillé à rassembler en un seul document toute l'information concernant les règles, procédures et codes d'éthique régissant le fonctionnement du Conseil. On y retrouve, par ailleurs, le détail des programmes, les grilles d'évaluation, les diverses procédures et toutes les politiques relatives aux exercices d'évaluation des demandes. Ce cahier, encore à compléter, devrait franchir l'étape d'une première lecture au cours de l'année 2010.

Formation du directeur général

En 2009 le comité consultatif *Ressources humaines*, exprimait le ferme désir de voir le directeur général s'engager à suivre une formation administrative reconnue en comptabilité et finance. Ainsi, la direction s'est-elle engagée dans un lent processus de formation privée et universitaire pouvant lui permettre de mieux maîtriser certains concepts relatifs à la gestion et à l'administration, à la comptabilité et à la fiscalité. Un cours universitaire en gestion et marketing a été complété, un cours privé de comptabilité sur le logiciel *Simple comptable* est présentement en cours. En ce qui a trait à la formation en finance, le directeur du Conseil compte s'inscrire à la session universitaire de l'automne 2010. Une formation en arts médiatiques et en architecture interactive fait aussi partie d'une volonté globale de mise à niveau des compétences et des connaissances de la direction.

Financement

Responsable : Maude Thériault

Membres : Sylvie Gaudreault, Marc-André Gagnon, Laval Martel

Nous n'avons, jusqu'à présent, reçu aucune autre nouvelle du travail réalisé en 2007-2008 par notre comité élargi de financement et Mme Marie Talbot, qui dirigeait ce comité souffre actuellement d'un grave problème de santé. Ce comité devra, en 2010, revoir toute sa stratégie en fonction des négociations relatives au protocole d'appariement financier et de notre inscription au programme gouvernemental *Placements Culture*.

Le mandat

Constituer et maintenir actif un comité de financement élargi impliquant, si possible, la municipalité, et visant à poursuivre les démarches entreprises en 2007-2008 afin d'intéresser le milieu régional au financement du *Conseil des arts de Saguenay*.

Attirer des participations des milieux artistiques et des affaires issus de la région, mais résidant ou opérant à l'extérieur.

Susciter des contributions financières diverses sans toucher au réseau habituellement sollicité par nos organisations.

Développer des stratégies de financement, un plan de communication, des offres publicitaires et des événements bénéfiques pouvant être applicables sur trois ans afin de fidéliser les partenariats financiers.

Afin de rester fidèles à notre engagement de ne pas empiéter sur le territoire des partenaires actuels de notre clientèle, il sera encore nécessaire de planifier des déplacements vers Québec, Montréal et Ottawa où se concentrent les instances décisionnelles et politiques des entreprises émanant des régions ou y exerçant des activités économiques.

En matière de financement, il nous faudra certainement inventer des stratégies prometteuses, notamment pour l'implication d'anciens résidents de la région qui font carrière dans ces grandes agglomérations et d'autres relatives à l'implication des « Ordres professionnels » locaux.

Il nous faudra renégocier sans faiblir notre protocole d'appariement financier et notre partenariat avec la Ville de Saguenay et, de manière soutenue, poursuivre nos actions de sollicitation individuelles ciblées autour de la particularité de notre organisation, de son importance et de chacune de ses actions.

Positionnement et représentation du milieu

Responsable : Sylvie Gaudreault

Membres : Marc-André Gagnon, Guy Blackburn, Laval Martel

Positionnement et visibilité du Conseil

L'année 2009, aura été particulièrement propice à des exercices de réflexion relatifs au positionnement municipal du *Conseil des arts de Saguenay*. Par ailleurs, dans le contexte d'une révision de notre offre de services, de rencontres avec les milieux locaux et nationaux, ainsi que dans celui d'une réévaluation de nos stratégies d'intervention dans les médias ainsi que de nos rapports avec le milieu en terme de qualité et de suivi de nos communications, l'année 2009, bien que très efficace du point de vue de la visibilité du Conseil, nous aura laissé, outre le secours et les interventions régulières de madame Sylvie Gaudreault et de monsieur Marc-André Gagnon, quelque peu marginalisé quant à nos rapports directs avec les pouvoirs municipaux. Nous espérons pouvoir corriger cette situation en 2010 en recentrant nos actions sur cet important facteur de succès que sont nos rapports directs avec le cabinet du Maire.

Participation du Conseil à l'entente CALQ/CRÉ

Tel que convenu lors de la 28^e séance du Conseil d'administration du Conseil des arts de Saguenay, notre implication de 8 500 \$ dans l'entente spécifique sur la reconnaissance de la pratique artistique professionnelle au Saguenay- Lac-Saint-Jean, intervenue entre le Conseil des arts et lettres du Québec et la Conférence régionale des élus, aura permis en 2009, des retombées de 69 490 \$ dans sept (7) organismes de Ville de Saguenay reconnus par le Conseil des arts de Saguenay.

Étude relative à la consolidation des organisations

En ce qui concerne notre projet pilote d'intégration et de consolidation de la main d'œuvre et de la relève aux projets de développement des organisations (déposé en 2008/2009 au CLD, au CRC, au CLE et à la CRÉ), une étude préliminaire sur les besoins et sur le potentiel de développement de nos organisations sera complétée en 2010. Cependant, les premiers résultats de l'analyse de cette étude nous ont été d'un grand secours dans la justification des augmentations budgétaires nécessaires au fonctionnement et au maintien de la compétitivité de nos organisations artistiques. Ces mêmes données préliminaires nous auront également permis de dresser un portrait très éclairant de la dynamique économique de nos organisations.

Recherche et développement, gouvernance et relève organisationnelle ainsi que formation continue ressortent parmi les problématiques criantes auxquelles devront faire face les organisations culturelles ciblées par l'étude. Le comité consultatif Programmes et évaluation par les pairs a, quant à lui, lors d'une consultation de représentants du milieu, reconsidéré l'offre de services du Conseil des arts de Saguenay et proposé au Conseil d'administration les actions les plus aptes à améliorer et à consolider la présence de nos organisations.

Augmentation du Fonds des arts et soutien triennal aux organismes ont été discutés et ont fait l'objet d'une rencontre au cabinet du Maire avant la tenue des élections municipales.

UQAC-MCCCF et CAS, le début d'une étroite collaboration

Promotion, intégration et rétention sont les mots clefs unissant les actuels partenaires d'une nouvelle étude dont les objectifs et les termes de sa réalisation ont été récemment convenus. Le cadre budgétaire de l'étude est aujourd'hui complété et démontre l'intérêt et le sérieux du partenariat. Sous la supervision d'une ressource de l'UQAC (M. Gilles Bergeron économiste réputé), Mme Isabel Brochu de la firme Scriptura réalisera une étude qualitative sur l'apport de l'université à la culture professionnelle régionale dont les objectifs sont les suivants :

-mesurer l'apport de l'Université du Québec à Chicoutimi au développement culturel du Saguenay–Lac-Saint-Jean;

-identifier des facteurs d'attraction, d'intégration et de rétention des jeunes et des artistes qui serviront de cadre favorisant des projets et des ententes futures entre l'UQAC et les organismes du milieu impliquant la contribution de Ville de Saguenay, du Conseil des arts de Saguenay, de l'université et du MCCCF.

Les unités de référence qui seront ciblées doivent permettre de faire un portrait relativement diversifié permettant d'identifier des facteurs générateurs d'impacts sur la collectivité et ce, dans un but prospectif respectueux des intérêts de chacun des partenaires.

Cela rejoint aisément les préoccupations du Conseil des arts de Saguenay et du Ministère sur la question de l'apport économique et social de la culture et de ses impacts sur l'occupation du territoire.

Cette collaboration nouvelle a comme objectif déterminant l'élaboration d'une entente cadre permettant des collaborations novatrices et concertées entre les organisations du milieu, le Conseil des arts de Saguenay, l'UQAC et le Ministère.

Autres actions du Conseil

En 2009, une seconde formation (Atelier d'écriture pour artiste en arts visuels), organisée conjointement avec le Conseil régional de la culture, a permis à neuf (9) artistes de mieux préparer leurs demandes de soutien au financement de leurs projets en se familiarisant, sous la gouverne de Mme Valérie Gill, avec l'écriture relative à la démarche et aux projets artistiques.

En 2009 le Conseil d'administration a tenu sept (7) assemblées, le comité exécutif six (6) réunions et les divers membres des comités consultatifs se sont rencontrés à plusieurs occasions.

CONSEIL DES ARTS DE SAGUENAY

BILAN

2006/2009

Perspectives et argumentaires

Conseil des arts de Saguenay

Bilan 2006-2009

Un levier économique sans précédent pour le milieu professionnel des arts et de la culture

Retour sur nos mandats

Être représentatif et à l'écoute des besoins et des attentes du milieu artistique et culturel;

Stimuler la collaboration et l'implication financière de partenaires dans le soutien et le développement du milieu artistique et culturel;

Conseiller la Ville de Saguenay dans le domaine des arts et des politiques de reconnaissance et de soutien au milieu des arts et de la culture;

Tout autre mandat dans le domaine des arts et de la culture professionnels que lui confie le conseil municipal ou son comité exécutif.

Récapitulatif

2006/2007

Le budget du *Conseil des arts de Saguenay* (CAS), pour le soutien au fonctionnement des organismes, passe de **190 838 \$** à **290 838 \$**; sommes auxquelles s'ajoute un montant de 70 000 \$ pour les opérations du Conseil et 30 000 \$ attachés à l'entente de développement culturel, pour le financement de projets spéciaux issus de la communauté.

En 2006/2007, la contribution municipale recommandée par le CAS est de 282 800 \$ et représente 6.5 % du chiffre d'affaires de 19 organisations alors soutenues au fonctionnement. Ce chiffre d'affaires atteint **4 384 327 \$**.

En appui au milieu artistique professionnel, la Ville de Saguenay offre également un support logistique d'une valeur estimée à plus ou moins 386 000 \$ annuellement en matière de services, prêt et location d'espaces et d'équipements ainsi qu'une participation discrétionnaire aux événements.

En 2007, la Ville de Saguenay dote le *Conseil des arts de Saguenay* d'un outil unique pour ses collectes de fonds : le *Protocole d'appariement*.

En effet, dès janvier 2007, le CAS bénéficie d'une entente d'appariement financier lui permettant de doubler chaque dollar consenti au Fonds des arts et à ses actions en matière de développement, formation et reconnaissance du milieu. Ce nouvel outil permet de stimuler l'implication de partenaires, bonifier leurs apports et leurs contributions à la vie culturelle de la municipalité et de les fidéliser progressivement aux diverses actions du Conseil.

Résultats des appariements 2007/2009

Appariements financier

2007 = 32 190 \$

2008 = 55 549 \$

2009 = 80 010 \$*

Effets sur le milieu

2007 = 64 380 \$

2008 = 111 098 \$

2009 = 160 020 \$

Tableau détaillé des appariements				
Valeurs consenties aux actions du <i>Conseil des arts de Saguenay</i>				
Année	Argent	Pourcentage consenti	Services	Fonds des arts
2007	16 236.00 \$	2 284.00 \$	9 570.02 \$	5 000.00 \$
2008	36 396.00 \$	11 724.00 \$	2 697.00 \$	5 000.00 \$
2009	49 754.00 \$	19 112.00 \$	11 144.00 \$	7 100.00 \$
Total	102 386.00 \$	33 120.00 \$	23 411.02 \$	17 100.00 \$

* En 2009 le protocole est revisité et les montants revus à la baisse

2008/2009

Grâce aux efforts d'appariements de la Ville de Saguenay, la contribution municipale recommandée par le CAS pour le soutien au fonctionnement des organismes passe à 354 300 \$, soit un peu plus de 7.3 % d'un chiffre d'affaires qui atteint aujourd'hui **4 840 160 \$**.

Notons ici qu'en 2006, 2007 et 2008, les 19 organisations soutenues au fonctionnement vont, par le biais de concours nationaux, se mériter des contributions gouvernementales totalisant **5 647 211 \$** d'argent neuf, pour une moyenne annuelle de **1 882 404 \$**.

En 2009, la Ville de Saguenay augmente le budget d'opération du Conseil des arts de Saguenay : celui-ci passe donc de 70 000 \$ à 85 000 \$.

Portrait des organismes artistiques professionnels de la Ville de Saguenay

En 2009, 20 organisations sur 23, inscrites ou admissibles à notre programme de soutien au fonctionnement, se sont partagé, suite à l'évaluation d'un jury de pairs, un soutien municipal de 354 300 \$. Ces organisations, toutes reconnues par les diverses instances gouvernementales interpellées par le développement des arts et de la culture, représentent, à elles seules, près de 80% des organismes artistiques professionnels œuvrant sur le territoire du Saguenay Lac-Saint-Jean.

Embauchant **42 employés permanents et plus de 65 contractuels** répartis de manière saisonnière dans plus de 260 postes offerts occasionnellement, leurs dépenses annuelles, sur le territoire de la Ville de Saguenay, atteignent la somme de plus de 2 500 000 \$. En 2008, ces organisations représentent une **masse salariale de 1 323 860 \$**, alors que leur financement, émanant des instances privées et publiques, dépasse les 3 708 000 \$.

En 2008, 488 bénévoles soutiennent leurs événements alors que leurs activités bénéfiques ont généré 89 475 \$ de revenus. Toujours en 2008, **1 036 451 \$ étaient versés en cachets aux différents artistes invités** par ces organisations, dont plus de 450 000 \$ aux artistes locaux de la Ville de Saguenay.

En matière de fréquentation et de fidélisation de la clientèle, les données de trois études sur l'achalandage aux activités culturelles proposées annuellement par les 20 organisations artistiques professionnelles soutenues par le CAS sont extrêmement révélatrices. **Pour la période 2008-2009, 186 364 présences sur le lieu d'une activité** artistique ont été enregistrées par sondage *in situ*, décompte systématique et gestion de billetterie. **En 2008, les revenus de guichet atteignaient 380 365 \$.**

Effets d'attraction, d'intégration et de rétention

Autour de ces organisations gravite une étonnante concentration d'artistes professionnels (468 actuellement inscrits au *Bottin des ressources professionnelles en arts* du CAS), stagiaires, bénéficiaires de programmes de soutien à l'emploi et contractuels, dont la plupart sont issus d'une quarantaine de programmes de formation professionnelle, collégiale ou universitaire offerts en région et touchant les communications, la publicité, les lettres, les arts et la culture. Certains de ces artistes et travailleurs culturels, eux-mêmes admissibles à diverses bourses nationales et régionales de soutien à la création, font carrière ici du seul fait de la présence dynamique de ces organisations.

À titre d'exemple, pour la période 2006 à 2009, le montant des bourses de recherche et de création accordées annuellement aux artistes et collectifs d'artistes de la Ville de Saguenay par les divers subventionnaires gouvernementaux (CALQ – SODEC – MCCCCF – CAC) a oscillé entre 179 000 \$ et 256 000 \$.

Les programmes de stages rémunérés, de Carrière été et ceux relatifs au soutien à l'employabilité totalisent, quant à eux, des investissements gouvernementaux de plus de 150 000 \$ par année.

Portrait des 20 organismes artistiques soutenus par le Conseil des arts de Saguenay								
2008								
Ressources humaines		Dépenses annuelles des organismes	Financement			Chiffre d'affaires	CAS Fonctionnement 2009	
Permanents	Contractuels		Revenus privés	Revenus publics	Contributions municipales		Subventions demandées	Subventions reçues
42	65	4 920 000 \$	928 515 \$	2 386 954 \$	386 056 \$	4 840 160 \$	632 740 \$	354 300 \$

Des retombées économiques directes et indirectes

Plusieurs étapes doivent être franchies pour mener à bien une estimation plausible et sérieuse des effets directs et indirects d'un secteur donné. Suivant la méthodologie mise au point par Yves Dion dans une étude produite pour le compte du gouvernement du Québec, il a fallu identifier les flux monétaires se traduisant principalement sous la forme de salaires, cachets et dépenses locales en biens et services. On estime les effets économiques directs et indirects en utilisant, suivant la méthodologie d'Yves Dion, un multiplicateur économique régional de 1.28.

Comme les informations actuellement disponibles sont fournies en termes de revenus et dépenses, ce multiplicateur de revenu régional peut, de manière très conservatrice et efficace, être utilisé ici. Ce multiplicateur de revenu (1.28) pour la région du Saguenay-Lac-St-Jean a été souvent utilisé comme le modèle le plus apte à traduire nos réalités économiques, et ce, sans les gonflements exagérés et farfelus que suppose souvent ce genre de calcul.

En appliquant, donc, cette méthode de calcul des retombées économiques aux 20 organisations soutenues par la Ville de Saguenay et son Conseil des arts et en multipliant par le facteur 1.28, la somme de la masse salariale (masse salariale moins les retenues à la source soit 1 204 710 \$), des cachets et bourses versés localement (579 000 \$), somme totalisant 1 783 710 \$, et des dépenses annuelles des organisations sur le territoire municipal évaluées à 2 500 000 \$, nous obtenons, avant multiplication par le facteur 1.28 une somme de 4 283 710 \$ d'impact annuel primaire, pour 5 483 149 \$ d'impact annuel total, impact relativement conservateur puisqu'il ne tient pas compte des dépenses locales faites par les nombreux artistes invités séjournant régulièrement à Ville de Saguenay.

Limite réfléchie d'une intervention financière municipale

Dans la perspective d'une révision de l'offre de services aux organismes artistiques, et ce, en référence aux orientations stratégiques de notre plan d'action 2009-2011, et dans le but de réfléchir, par ailleurs, à l'optimisation des contributions financières du Conseil et aux limites d'intervention financière municipale, nous avons consulté des intervenants du milieu artistique. Cette consultation avait pour objectif de connaître leur avis sur la possibilité d'offrir à certaines organisations un financement triennal minimum, calculé sur la base de la qualité des évaluations par jury locaux et nationaux et sur leur capacité à générer des partenariats durables. Cette éventualité, il va sans dire, ne peut être envisageable sans une réflexion sur la nature et les spécificités des organismes et sans une réflexion sur leurs besoins financiers minimums ainsi que sur la contribution optimale pouvant émaner du trésor municipal.

Mis en relation avec les demandes et les besoins exprimés par le milieu depuis l'avènement du *Conseil des arts de Saguenay*, et suite aux nombreuses réflexions visant à établir un cadre minimum et maximum d'intervention municipale permettant aux organisations, selon leurs natures, d'envisager d'atteindre un plafond de contributions municipales, le Conseil des arts s'est attaché à divers calculs actuariels des contributions à dispenser au milieu artistique professionnel.

Ces calculs d'intervention minimale et maximale poursuivent le double objectif de sécuriser le politique en matière d'augmentation du financement du milieu artistique professionnel et d'assurer aux organisations un minimum de financement (minimum encore à atteindre), si essentiel à leur planification.

Imaginons donc le rendement de ces organisations du secteur tertiaire et de l'économie de services (seuls secteurs d'activités économiques actuellement en forte croissance à Ville de Saguenay), si la contribution municipale atteignait, à court ou moyen terme, entre 12 % (montant minimum), et 22 % (montant maximum), soit de leur chiffre d'affaires moyen soit de leur financement public moyen, pour des contributions annuelles variant entre 540 000 \$ et 1 000 000 \$.

Deux scénarios d'un calcul d'interventions municipales optimisées

Conseil des arts de Saguenay					
Plafond des contributions au fonctionnement des organismes					
Calculé sur le chiffre d'affaires moyen des organismes					
2006	2007	2008	Moyenne	Intervention minimum	Intervention maximum
4 284 991 \$	3 817 475 \$	4 801 169 \$	4 301 211 \$	799 039 \$	1 028 904 \$

Conseil des arts de Saguenay					
Plafond des contributions au fonctionnement des organismes					
Calculé à partir de la moyenne du financement public					
2006	2007	2008	Moyenne	Intervention minimum	Intervention maximum
1 949 792 \$	1 696 948 \$	2 042 471 \$	1 896 404 \$	534 136 \$	738 872 \$

Intervention recommandée

Afin d'assurer le positionnement national de nos organisations dans le cadre des prochains concours relatifs à leur financement pluriannuel et triennal, de maintenir et d'améliorer leur niveau d'excellence, de suivre et de soutenir leurs projets de développement et d'établir un taux de contribution optimal triennal leur permettant une meilleure planification de leurs activités ainsi que la consolidation de leur main-d'œuvre, il serait nécessaire de consentir en 2010, une augmentation de 320 000 \$ au Fonds des arts pour atteindre un peu plus de 15% du chiffre d'affaires moyen des trois (3) dernières années. Cette augmentation du Fonds des arts dédié au fonctionnement des organisations permettrait d'atteindre à la fois un minimum confortable de contributions à la dynamique économique des organismes (très proche des besoins exprimés par le milieu depuis l'avènement du Conseil des arts) et de conserver dans le fonds les montants nécessaires à certaines actions novatrices ou à forts potentiels de retombées locales.

Nos arguments

Augmentation du Fonds des arts et démultiplication des effets levier

Consolidation des ressources humaines, relève organisationnelle, création d'emplois et exode des jeunes et des artistes, si le problème du déclin démographique et de la rétention de la relève professionnelle se pose partout de manière criante au Québec, cette réalité s'avère d'autant plus manifeste en région. L'énergie, le dynamisme et les compétences acquises par nos ressources humaines en culture, ne trouvent que très difficilement, en région, leur véritable intégration.

Dans le cadre d'une récente étude relative au développement de nos organisations, réalisée conjointement grâce à la collaboration du CLD et du CRC, 50.8% des répondants attribuaient, identifiaient comme leur plus grande faiblesse le manque de ressources humaines alors que 68.4 % des répondants affirmaient ne pas pouvoir opérer toute l'année, faute d'avoir la capacité financière de retenir leur main-d'œuvre.

Or, dans les domaines des arts et de la culture, la dynamique et le développement des organisations passent essentiellement par la consolidation ou l'ajout de ressources humaines et c'est à l'analyse de cette contrainte au développement de nos organisations que se dessine clairement cette réalité.

Comme partout en région, et particulièrement à Ville de Saguenay, où la qualité de la formation collégiale et universitaire dispensée, le fort potentiel attractif qu'offrent les organisations artistiques, le professionnalisme et la vitalité de celles-ci, trouvent des échos à travers toute la province, il devient périlleux de laisser partir nos ressources humaines et nos jeunes diplômés sans rechercher collectivement des pistes de solutions visant à contrecarrer cet exode.

Encourager et soutenir, dans les organisations, la mise en place de mesures administratives et la réalisation de projets de développement visant l'intégration et la rétention de la relève dans les structures organisationnelles et accompagner ces organisations dans leurs processus de planification visant l'attraction, l'intégration et la rétention de la main-d'œuvre, sont pour nous des orientations prioritaires et des défis insurmontables sans un support municipal et un apport financier supplémentaire au Fonds des arts.

À la lumière de nos actions et de notre connaissance améliorée de la dynamique, des besoins et de la réalité économique de nos organisations, il est impératif que le *Conseil des arts de Saguenay* s'attache à l'augmentation des budgets alloués au fonctionnement des organisations, et ce, sur une base triennale et dans une perspective de consolidation des ressources humaines.

Deux objectifs qui militent en faveur de nos orientations

D'une part, permettre à nos organisations de mieux remplir leurs engagements envers les subventionnaires nationaux et garantir ainsi leur compétitivité afin de générer de leur part des investissements grandissants et, chez nous, une amélioration de l'offre culturelle conséquente à notre position stratégique entre deux pôles géographiques culturels en pleine effervescence :

Québec, Capitale culturelle francophone de l'Amérique du Nord et le grand ensemble géographique et touristique que constitue la nouvelle autoroute 175 nord, les secteurs de Ville de la Baie, du Fjord de Saguenay et de Charlevoix.

D'autre part, libérer le Conseil des arts des actions annuelles relatives au financement et à l'administration de son programme de soutien au fonctionnement, afin qu'il puisse s'attaquer plus agressivement au financement du Fonds des arts, et ce, à travers des ententes triennales locales, régionales et nationales assurant des retombées plus significatives pour les intervenants des arts et de la culture de la Ville de Saguenay.

Nous laisserons donc ici notre vision et nos projections à la discrétion du Conseil municipal qui aura, à la lecture de ce bilan et de ses perspectives, le loisir d'adopter ou non nos recommandations.

Nos actions et leurs retombées

Le CAS a signé une **entente triennale de partenariat renouvelable de 15 000\$ avec l'UQAC** pour le développement d'un Atelier/Studio conjoint à Ville de Saguenay.

Le CAS et Ville de Saguenay ont signé une **entente renouvelable de participation financière de 8 500 \$ dans le cadre du programme CALQ/CRÉ de consolidation des organismes artistiques pour un retour dans la communauté de 69 404\$ en 2009 et 84 020\$ en 2010.**

Le CAS a déposé son **Programme de soutien aux projets spéciaux** dans le cadre de l'**entente de développement culturel 2007 2010 (MCCCF/Ville)** et a obtenu un appui financier de **35 000 \$, en cours de bonification.**

Le CAS est aujourd'hui **partenaire de diverses ententes de contributions, impliquant l'UQAC, le CRC, le CLE, le CLD, Emploi- Québec et le MCCCF** pour la reconnaissance et le développement du milieu, pour la formation professionnelle continue, ainsi que pour la réalisation d'études sur le potentiel de développement de nos organisations, ententes et contributions totalisant à ce jour plus de 100 000 \$.

Le CAS a élaboré diverses **ententes avec la Fondation Thomas-Léon Tremblay, les Clubs Rotary, les architectes de la Ville de Saguenay et le Café Cambio** pour une contribution annuelle aux Fonds des arts atteignant à ce jour plus de 22 000\$.

Le CAS a signé, avec le **Conseil des arts et des lettres du Québec et le Conseil des arts de Montréal, une entente pour la création d'un programme de séjour/production Montréal/Saguenay pour nos artistes, évalué à 120 000\$.**

Le CAS a élaboré une **stratégie de financement, recommandée par la Ministre de la culture, et ce, en collaboration avec le programme Placements Culture du gouvernement du Québec**, lui permettant ainsi de bénéficier d'un appariement de 300% des sommes amassées dans le cadre d'une éventuelle levée de fonds.

Dans le cadre de notre **Programme de soutien aux projets spéciaux** et avec un investissement public de 126 205\$ dont 90 000\$ émanant du trésor municipal, la communauté culturelle et artistique de Ville de Saguenay a réalisé, sur une période d'un peu plus de 2 ans, (2007-2008)* 19 projets spécifiques d'une valeur aux livres de **366 029\$** avec des revenus autonomes totalisant **254 823\$.**

Dans le cadre de **Saguenay, Capitale Culturelle du Canada 2010**, le CAS a présenté 5 projets d'intégration des arts professionnels dans 5 activités populaires d'envergure; projets qui se sont vu accorder **60 000 \$** pour leur réalisation.

* Les données 2009 sont actuellement en cours de compilation.

2009

Conseil des arts de Saguenay

Subventions aux organisations

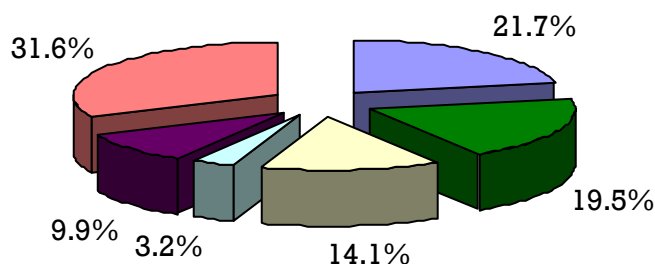
Programme de subventions aux organismes artistiques professionnels

Ce programme annuel de soutien financier au fonctionnement pour les organismes artistiques professionnels, en création, production et diffusion spécialisée vise à soutenir les organismes artistiques professionnels de Ville de Saguenay dans la réalisation de leurs mandats. En plus d'assurer une aide essentielle à leur fonctionnement, ce programme participe à la stabilité des organismes demandeurs et contribue ainsi à l'essor, à la reconnaissance et au développement des organismes artistiques professionnels à Ville de Saguenay.

Tableau comparatif des subvention au fonctionnement 2008—2009

<i>Conseil des arts de Saguenay</i>				
Tableau des demandes				
Nom des organismes	2008		2009	
	Demandé	Octroyé	Demandé	Octroyé
Les Têtes heureuses	5 000.00 \$		25 530.00 \$	8 000.00 \$
Théâtre les Amis de Chiffon	20 000.00 \$	10 700.00 \$	26 000.00 \$	12 000.00 \$
Théâtre La Rubrique	35 188.00 \$	25 000.00 \$	35 188.00 \$	25 000.00 \$
Théâtre du Faux Coffre	5 000.00 \$	2 000.00 \$	15 000.00 \$	8 000.00 \$
Théâtre le Cri	25 000.00 \$	15 000.00 \$	27 500.00 \$	19 500.00 \$
Théâtre 100 Masques	8 800.00 \$		10 332.00 \$	5 000.00 \$
OSSLSJ	50 000.00 \$	37 000.00 \$	45 000.00 \$	44 500.00 \$
Société d'art lyrique du Royaume	21 000.00 \$	18 000.00 \$	40 000.00 \$	18 000.00 \$
Les Productions du CEM inc.	14 000.00 \$	7 000.00 \$	10 000.00 \$	7 000.00 \$
Atelier TouTTouT	20 000.00 \$	15 000.00 \$	20 000.00 \$	15 000.00 \$
Séquence	25 000.00 \$	15 000.00 \$	25 000.00 \$	17 000.00 \$
Espace Virtuel	20 000.00 \$	5 000.00 \$	15 000.00 \$	8 000.00 \$
Medium : Marge	14 500.00 \$	7 000.00 \$	7 000.00 \$	- \$
Le Lobe	15 000.00 \$	8 000.00 \$	24 000.00 \$	10 000.00 \$
L'atelier des arts du feu	20 000.00 \$	10 000.00 \$	20 000.00 \$	8 000.00 \$
Corporation des métiers d'art	9 300.00 \$	4 300.00 \$	10 300.00 \$	3 300.00 \$
Caravane Films	35 000.00 \$	35 000.00 \$	37 500.00 \$	35 000.00 \$
Festival des Musiques de création	25 000.00 \$	20 000.00 \$	25 000.00 \$	20 000.00 \$
ManiganSes	55 000.00 \$	55 000.00 \$	55 000.00 \$	54 500.00 \$
Festival Jazz et blues	20 000.00 \$	12 000.00 \$	20 000.00 \$	12 000.00 \$
Le salon du livre du SLSJ	30 000.00 \$	25 000.00 \$	45 000.00 \$	24 500.00 \$
Total	472 788.00 \$	326 000.00 \$	538 350.00 \$	354 300.00 \$

- Théâtre
- Musique
- Arts visuels
- Métiers d'art
- Cinéma
- Arts de la scène



2009

Conseil des arts de Saguenay

Subventions aux organisations

Programme de soutien aux projets spéciaux

Généralités

Le **Programme de soutien aux projets spéciaux** du *Conseil des arts de Saguenay* constitue un corpus de quatre (4) volets ayant comme principal objectif de stimuler les collaborations et les actions participatives visant le développement des sensibilités esthétiques, le rayonnement de la pensée créatrice et de la recherche artistique à travers toutes les sphères d'activités de la société.

Les projets soumis à ce programme devront obligatoirement faire la preuve qu'ils impliquent des activités concrètes de création, de production ou de diffusion qui mettent en valeur le travail des artistes professionnels ou de la relève résidant à Ville de Saguenay et reconnus en vertu de la *Loi sur le statut de l'artiste professionnel au Québec*.

Ainsi, cet ensemble de volets, doit-il être compris comme un outil de développement du milieu susceptible d'encourager les partenariats et les contributions financières et de favoriser le rayonnement et la promotion de l'art et des artistes dans la communauté.

Le **Programme de soutien aux projets spéciaux** du *Conseil des arts de Saguenay* ne sera disponible, sauf exception, qu'une seule fois par année et ce, en fonction des disponibilités financières accordées à chacun des volets du programme.

Les demandes devront faire la preuve d'un véritable partenariat dans l'élaboration, la mise en place, la coordination, la gestion et le financement des projets. Elles devront donc être déposées conjointement mais ne relever que d'un seul répondant et ce, pour en faciliter la gestion administrative.

Bien que certains projets puissent répondre à un ensemble de généralités, les demandes ne devront couvrir qu'un seul volet du programme.

Issu de la contribution financière de diverses sources, le **Programme de soutien aux projets spéciaux** du *Conseil des arts de Saguenay* est rendu possible grâce à la collaboration de **Ville de Saguenay**, du **Ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine Québec** et de partenaires privés.

Loi sur le statut de l'artiste professionnel au Québec

Désigne ainsi un artiste professionnel : tout artiste qui, ayant acquis sa formation de base par lui-même ou grâce à un enseignement ou les deux, crée ou interprète des œuvres pour son propre compte, possède une compétence reconnue par ses pairs dans sa discipline et signe des œuvres qui sont diffusées dans un contexte professionnel.

2009

Programme de soutien aux projets spéciaux

Nombre de demandes

25 demandes déposées

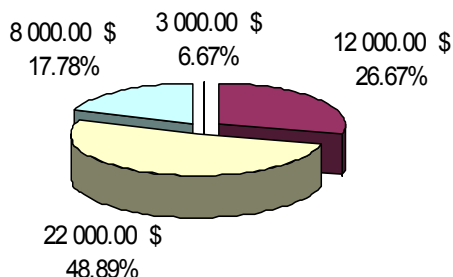
Taux de réponse

28 % soit, 7 projets retenus et 1 non réalisé suite à l'abandon de certains partenaires.

Répartition par volet

1 projet au volet I	non réalisé
2 projets au volet II	Jean-François Fillion / Les supports imprégnés APESCN / Des mets et des mots
3 projets au volet III	Théâtre CRI / Coproduction/ Le destin d'Arthur Cédule 40 / Labyrinthe Espace Virtuel / Trans-Maritime
1 projets au volet IV	Centre d'Expérimentation musicale / 30ième du CEM en collaboration avec l'OSSLSJ

Nom de l'organisme et discipline	Programme de soutien aux projets spéciaux	Montants
Arts visuels		
Jean-François Fillion	Volet II	7 000.00 \$
Espace Virtuel	Volet III	7 000.00 \$
Cédule 40	Volet III	4 000.00 \$
Musique		
Centre d'Expérimentation musicale	Volet VI	8 000.00 \$
Théâtre		
Théâtre CRI	Volet III	11 000.00 \$
Littérature		
APESCN	Volet II	5 000.00 \$
TOTAL		42 000.00 \$



- Volet I - Projets artistiques issus des milieux culturels et communautaires
- Volet II - Projets artistiques issus d'un maillage art et affaires
- Volet III - Rayonnement des artistes et des organismes professionnels
- Volet IV - Collaboration entre les artistes professionnels et de la relève

2009

Programme de soutien aux projets spéciaux
Espace Virtuel : Projet Trans-Maritime



Sara Létourneau
Francis O'Shaughnessy
Étienne Boulanger
Stéphane Boulianne



Plan d'action stratégique 2009-2011

Orientation stratégique générale

Recentrer les interventions sur la raison d'être du *Conseil des arts de Saguenay* qui est de soutenir les organismes et les artistes du secteur professionnel des arts et consolider sa crédibilité et son positionnement en rapport avec son expertise dans le domaine des arts et de la culture à Saguenay.

Orientations spécifiques et actions

Orientation #1.

Revoir l'offre de services

Revoir l'offre de services en vue d'un soutien triennal aux organisations dans une approche relative à la consolidation des ressources humaines et à la création de nouveaux emplois.

Orientation #2.

Développer des alliances stratégiques

Développer des alliances stratégiques et financières ici et hors région et ce, en collaboration avec la Ville de Saguenay et au profit de ces organisations.

Orientation #3.

Accroître l'efficacité des communications externes

Accroître l'efficacité des communications externes dans une perspective de visibilité accrue du Conseil des arts et de la Ville de Saguenay.

Orientation #4.

Accroître l'efficacité du mode de gouvernance en vue d'un plus fort positionnement

Dans la perspective de repositionner le Conseil dans l'organigramme municipal et de revoir la composition de ses comités consultatifs, recentrer toutes les actions du Conseil et de ses membres de façon à établir un rapport direct avec le cabinet du Maire.



Conseil des arts de Saguenay
États financiers 2009 et reddition des comptes du
fonds réservé au Conseil des arts de Saguenay



Conseil des arts
D E S A G U E N A Y